

Les Archers Pataras
3 rue du Rocher
210160 Marsannay-la-Côte

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 OCTOBRE 2026

Compte-rendu

- Présents :**
- 20 licenciés (Annexe 1 - feuille d'émargement)
 - Mme Catherine PAGEAUX, Maire de Marsannay-la-Côte
 - M. David COLIN, 6^{ème} Adjoint – Sports et Associations sportives

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Le Président du club, Gabriel GALAND, souhaite la bienvenue aux archers et aux représentants de la commune de Marsannay.

Mme Catherine PAGEAUX, Maire de Marsannay-la-Côte, adresse un mot aux archers : Elle remercie tout d'abord le club pour l'invitation à cette assemblée générale. Mme PAGEAUX tient à s'excuser des problèmes qu'il y a eu lors de la réservation des créneaux entre les différentes associations pour l'organisation des événements au cours de l'année au gymnase du Rocher. Pour remédier à cela, la commune va mettre en place un agenda en ligne et une rencontre en amont avec les différents présidents d'associations sera organisée afin que le problème de cette année ne se reproduise pas. Elle précise également que des travaux de rénovation du gymnase seront réalisés sur 2027 et 2028 pour remettre le bâtiment aux normes énergétiques. Il se peut qu'il y ait des perturbations sur les prochaines années.

Enfin, elle souhaite une excellente assemblée générale à tous les Archers Pataras.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Ouverture de l'assemblée générale du 17 octobre 2026 à 10 h à la Salle du Rocher, à Marsannay-la-Côte.

1. Rapport moral

Le président commence par le rapport moral : **Annexe 2 – Rapport moral du Président.**

Il rappelle l'importance de la participation et de l'investissement des bénévoles lors de l'organisation de nos concours. Sans eux, le club ne pourra pas survivre longtemps.

2. Approbation des comptes de la saison 2025-2026

Stéphanie MARTIN, trésorière du club, présente le bilan de l'exercice réalisé sur la saison 2025-2026 : **Annexe 3 – Compte de résultats et bilan exercice 2025-2026.**

La saison se clôture sur un résultat positif, expliqué par la réception de la subvention de la FDVA arrivée en août 2026.

Stéphanie commence par le détail des dépenses du club. Comme l'année dernière, les plus grosses dépenses sont liées à l'achat du reste des cibles 3D et au remplacement de la ciblerie (lamelles pour les cibles de la salle dans le but de les alléger et réduire le risque de dommages sur le nouveau sol du gymnase).

On note une baisse des dépenses liées aux déplacements et missions dû au nombre plus faible de compétiteurs ayant participé à des compétitions départementales, régionales ou nationales.

Concernant les recettes, les demandes de subventions faites à la commune de Marsannay-la-Côte nous ont permis, comme cela était prévu, de procéder à l'achat des cibles 3D et des lamelles en mousse. Nous remercions la commune pour ces aides et rappelons qu'elles sont indispensables au fonctionnement de notre association.

Les manifestations sportives, quant à elles, rapportent 3 881 €. Une belle somme malgré l'annulation de 2 manifestations cet été.

Le club remercie également Marc NERY pour son don de 300 € pour aider à l'achat des cibles 3D.

La trésorière donne aussi, pour information, les frais liés à l'utilisation du SUMUP et des frais bancaires associés.

Cette année, les comptes ont été vérifiés par un vérificateur aux comptes en la personne d'Anne DAULIN. Elle n'a révélé aucune anomalie et a souligné à l'assemblée le sérieux et la rigueur de la trésorière.

Le rapport est en **Annexe 4 - Rapport du contrôleur aux écritures de l'association "Les Archers Pataras"**.

Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

3. Bilan d'activité

Le rapport d'activité est ensuite présenté par la secrétaire, Marine RABOT : **Annexe 5 – Bilan d'activité 2025-2026**.

Ce bilan permet de rappeler aux participants l'existence de nos trois lieux d'entraînements permettant de couvrir toutes les disciplines que l'on peut pratiquer en compétition en tir à l'arc.

Les animations et événements organisés tout au long de l'année sont présentés (animations de Noël, abat-oiseau, soirée des bénévoles, etc.). Malgré l'annulation de 2 manifestations sportives (amicale 3D/campagne/nature et le concours campagne), les compétitions qui ont pu se faire ont rencontré un franc succès.

Le bilan sportif est détaillé en **Annexe 5**.

On note tout de même une baisse du nombre de nos compétiteurs par rapport aux années précédentes et, de ce fait, moins de participations aux championnats départementaux, régionaux et nationaux, quelle que soit la discipline.

4. Election complémentaire au conseil d'administration

Fabien JOLY est candidat au conseil d'administration suite à la démission de Jean-Luc ANDRE. Le vote se fait à main levée. **Fabien est élu à l'unanimité.**

5. Projets et objectifs de la saison 2027

Pour la saison en salle, le club prévoit de ne faire qu'un seul week-end de concours de tir à 18 m les 12 et 13 décembre 2026. Le samedi sera dédié aux **débutants** mais sera également **ouvert aux compétiteurs**. Ayant reçu d'excellents retours en saison 2025-2026, des **phases finales** seront organisées le dimanche.

En extérieur, le concours de tir en 3D sera reconduit cette année, en prenant en compte les retours des archers suite à cette première édition. Ainsi, le club poursuit l'achat de cibles 3D par l'acquisition de 2 « grosses » cibles. De même, le renouvellement des cibles de campagne continue.

Nous réfléchissons également à l'optimisation de l'organisation des concours extérieurs (campagne et 3D) notamment au montage et démontage. Des piquets en fers à béton seront à acheter pour remplacer les piquets en bois qui montrent de gros signes de fatigue.

Pour le tir en campagne, il est évoqué d'organiser des phases finales sur notre concours pour préparer nos archers aux duels qui, aujourd'hui, n'ont lieu qu'en championnat de France. Cette idée étant récente, elle sera abordée lors des prochains conseils d'administration, en présence de tous les membres.

Afin de prendre en compte le changement climatique et éviter au maximum les contraintes que nous avons eu ces deux dernières années (orages, inondation du terrain de campagne, canicule/sécheresse et risque de feux de forêts), nous avons décidé d'avancer nos concours extérieurs d'un mois :

- Concours 3D en mai au lieu de juin ;
- Concours campagne en juin au lieu de juillet.

Nous espérons que les compétiteurs seront au rendez-vous malgré ces ajustements.

Concernant la vie du club, les habituels animations de Noël et abat-oiseau seront organisés en décembre et avril. La soirée des bénévoles sera reconduite et probablement dupliquée cette année.

Divers ateliers seront organisés (entretien du matériel, remplacement des cibles de la salle, réglage du matériel, etc.).

Des discussions sont envisagées avec la municipalité pour avoir la possibilité d'un retour d'un 4^{ème} créneau d'entraînement à la salle du Rocher, notamment pour l'encadrement des jeunes qui sont nombreux cette année.

Il est aussi demandé aux représentants de la commune s'il est possible d'obtenir les clés pour l'éclairage compétition ainsi que pour notre seconde rampe d'éclairage sur le nouveau tableau de commande des lumières.

6. Budget prévisionnel 2027

Le budget prévisionnel 2027 est présenté par Stéphanie : **Annexe 6 – Budget prévisionnel exercice 2026-2027**.

Le budget est équivalent à celui de l'année écoulée et se présente de la même manière.

Vote à l'unanimité du budget prévisionnel de la saison 2026-2027.

Le président et la trésorière partageant le même foyer, un **vérificateur aux comptes** est désigné. Anne DAULIN se propose à nouveau pour cette année.

7. Prix de la part club pour la saison 2027-2028

Il a été proposé à l'assemblée de conserver le montant de la part club à 40 €.

Le vote se fait à main levée et le **prix est approuvé à l'unanimité**.

8. Questions diverses

Jérôme demande ce que deviennent les arcs et matériels du club remplacés dans le cadre d'achat de nouveaux matériels, notamment les arcs d'initiation en bois. Seront-ils mis à la vente ?

Yves répond qu'il serait compliqué de les mettre en vente du fait de leur ancienneté et de leur usure mais que la vente est possible pour le reste du matériel fonctionnel.

Elias se manifeste sur l'importance de l'encadrement des jeunes, notamment du fait de leur nombre et de la présence de seulement 3 entraîneurs. Avoir un second créneau d'entraînement jeunes permettrait de leur donner un meilleur suivi et de meilleures conditions d'entraînement.

En absence de question supplémentaire, l'assemblée est close à 11h et les présents sont conviés à un pot de l'amitié offert par l'association.

Composition du conseil d'administration :

Président :	Gabriel GALAND
Trésorière :	Stéphanie MARTIN
Secrétaire :	Marine RABOT
Membres actifs :	Catherine PELLEN, Yves GRENETTE, Jésus MOLINA, Anne-Laure GALIMARD et Fabien JOLY.

Date et signature :

Le président

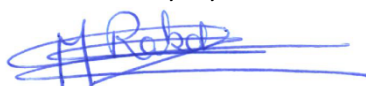
Le 21/10/2026

Gabriel GALAND



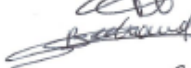
La Secrétaire

Le 20/10/2026



ANNEXE 1 – FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Liste d'Emargement AG Archers Pataras
17.10.2026.

Nom Prénom	Signature	Pour ou
LORTON Georges		X G. Galand
ANDRE Jean luc		
BERTRAND Christine		
CORTEL Pascal		X G. Galand
DAULIN Anne		
GAITAN Thierry		
GAITAN Florence		
GALAND Gabriel		
GALIMARD Anne-laurie		
GRENETTE Yves		
GRENETTE Gisèle		
GRENOUILLET Dominique		
HEBRAY Alain		
JOLY Fabien		
KAMARATOS Elias		
MARTIN Stéphanie		
MOLINA Jésus		
NERY Marc		
PELLEN Catherine		
RABOT Marine		
RAVIER Benoit		
ROUX Gérard		
SOLER Jérôme		
ROYER Florent		

ANNEXE 2 – RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Les Archers Pataras
3 rue du rocher
21160 Marsannay-la-Côte

Rapport moral du président

Rapport moral de Gabriel GALAND, Président, relatif à la saison 2025 - 2026.

Mesdames, Messieurs, chers amis et adhérents,

Comme tous les ans, l'assemblée générale du club est un moment privilégié d'échanges sur la vie de notre club et je vous remercie de votre présence à tous.

Tout comme nos cousins outre-Atlantique, c'est les mid-term. Alors pas d'élection du sénat ou de la chambre des représentants des Archers Pataras mais c'est le mi-mandat pour le bureau, le conseil d'administration et moi-même. Au terme de cette seconde année, je tiens à nouveau à tous vous remercier, membres du conseil d'administration et bénévoles, pour votre engagement et le temps passé au service de notre club.

Pour faire le bilan moral de cette saison 2025-2026, il est pour moi important de regarder une année en arrière, mes mots lors de notre dernière assemblée générale, et d'en faire, comme son nom l'indique, le bilan.

J'avais fait le constat d'une grande difficulté de notre club vis-à-vis de nos bénévoles. Le constat est toujours le même cette année. Malgré l'arrivée de nouvelles têtes dans l'équipe (Dominique, Benoit, Hélène, Christine entre autres) la situation est toujours très compliquée notamment pour l'organisation des concours extérieurs. Pour notre concours 3D, je vous l'avais indiqué par mail, la moyenne d'âge des bénévoles était de 58,9 ans et nous n'étions que 2 à avoir moins de 40 ans. J'ai encore les images en tête de voir nos deux bénévoles de toujours, Jésus et Yves, à bout de force le dimanche soir pour démonter le concours et je vous avoue que ça me fait mal au cœur. Malheureusement, ce discours, un peu moralisateur, ne s'adresse pas aux bonnes personnes car je sais, à l'heure où je produis ces mots, que les personnes qui seront face à moi et qui entendront ces paroles, seront les bénévoles sur qui le club peut s'appuyer sans compter et une fois de plus je vous remercie du fond du cœur.

Il était important pour moi et pour les membres du CA de vous remercier pour votre engagement constant et nous avons donc organisé au mois de novembre dernier, une soirée des bénévoles au bowling de Marsannay en partie financée par le club. Cette soirée vous a plus et sera reconduite et même dupliquée cette année. Ce moment est là pour vous remercier et pour vous rappeler que sans vous le club n'existerait tout simplement pas. Encore une fois, merci.

Je tiens également à souligner l'arrivée d'Elias dans l'équipe des entraîneurs pour les jeunes. Il rejoint Yves et Jésus les vendredis pour encadrer nos jeunes, toujours plus nombreux. Un grand merci à lui.

Du côté des concours, nous avons organisés nos traditionnels concours salle au mois d'octobre 2025 et janvier 2026. Lors de ce concours de début d'année, nous avons inclus des phases finales qui ont plus aux archers présents et qui seront donc reconduites cette année. Alhéas du calendrier, nous ne pourrons organiser qu'un concours salle cette année le week-end du 12-13 décembre 2026.

Comme annoncé l'année dernière, nous avons continué l'investissement des bêtes 3D et nous avons pu, après plusieurs années de travail, organiser notre premier concours 3D aux sapins du garde. Ce concours était le premier 3D depuis plus de 20 ans dans le département de la Côte d'Or et nous pouvons être fiers de l'avoir organisé. Cet événement a été une franche réussite et sera reconduit cette année en tenant compte des remarques formulées par les archers.

Notre campagne du mois de juillet, support du championnat départemental, a dû être annulé au dernier moment en raison de la canicule et du risque d'incendie extrêmement important durant cet été. C'est le second concours que nous devons annuler en raison du changement climatique et ce facteur sera pris en compte les prochaines années afin d'éviter ces annulations de dernière minute.

Comme tous les ans et depuis 32 saisons sportives, la ville de Marsannay est notre premier soutien financier et je tiens à les remercier. C'est notamment grâce au versement d'une subvention exceptionnelle que nous avons pu racheter des lamelles qui vont nous permettre de rénover l'intégralité de nos cibles salle. Ces subventions ainsi que celle de la FDVA nous ont permis l'achat de 2 nouvelles bêtes 3D (selon les remarques des archers) et de nouveaux arcs pour nos débutants.

Les Archers Pataras remercient Mme le maire, le service des sports, les services techniques, l'OMS et la commune de Marsannay-la-Côte pour leur confiance tout au long de ces 32 années de vie du club.

Je vais laisser la parole à Stéphanie, notre trésorière, pour le bilan financier puis, à Marine notre secrétaire pour notre rapport d'activité. Nous passerons ensuite aux votes pour approuver les comptes de la saison passée. Par la suite, nous voterons pour compléter le conseil d'administration qui a perdu 1 de ses membres en fin de saison, Jean-Luc que je tiens à remercier pour toutes ces années au sein du CA. Pour finir quelques mots sur la saison à venir et nous répondrons à vos questions. Et enfin le moment que vous attendez tous, le pot de l'amitié préparé par Stéphanie.

Je remercie à nouveau tous nos partenaires et notamment la mairie de Marsannay pour leur soutien logistique et financier.

Je vous remercie également, vous, chers adhérents, archers et amis pour votre présence ce jour mais également votre présence de tous les jours dans notre club qui ne serait rien sans vous.

Merci à tous pour votre écoute et votre attention, je laisse maintenant la parole à Stéphanie pour le bilan financier du club.

ANNEXE 3 – COMPTE DE RÉSULTATS ET BILAN EXERCICE 2025-2026



COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2025/2026 LES ARCHERS PATARAS



Dépenses			RECETTES		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
604	Achats d'études et prestations de services	50.00	7073	Ventes aux Membres	68.84
605	Achats de matériel et équipements	8 602.81	TOTAL 70 - VENTES		
607	Achats	989.36	742	Comité Régional	90.00
TOTAL 60 - ACHATS		9 642.17	744	Municipalité	4 000.00
616	Assurance	196.79	747	OMS - Autres subventions publiques	2 800.00
TOTAL 61 - DÉPENSES EXTERNES		196.79	TOTAL 74 - SUBVENTIONS		
625	Déplacements, missions et réceptions	384.30	750	Cotisations membres	4 790.38
TOTAL 62 - AUTRES DÉPENSES EXTERNES		384.30	751	Manifestations sportives	3 881.77
650	prélèvement FFTA	2 770.00	758	Produits divers - dons	460.24
651	Manifestations sportives	877.47	TOTAL 75 - AUTRES RECETTES		
652	Manifestations extra - sportives	180.00	761	Produits financiers	157.25
TOTAL 65 - AUTRES DÉPENSES		3 827.47	TOTAL 76 - RECETTES FINANCIÈRES		
TOTAL DÉPENSES		14 050.73	TOTAL RECETTES		
		Résultat : 2 197.75			
86	Contributions volontaires en nature	13 634.00	87	Contributions volontaires en nature	13 634.00
TOTAL		29 882.48	TOTAL		



BILAN - Exercice 2025/2026 LES ARCHERS PATARAS



ACTIF					PASSIF				
INTITULÉ		VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ		N	N-1
261	Titres			0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00	0.00
1) ACTIF IMMOBILISÉ				0.00	0.00	106	Réserves	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	12 858.87	14 150.25
2) STOCKS				0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	2 197.75	-1 291.38
5081	Autres Valeurs Mobili?res			0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION		15 056.62	12 858.87
512A	Crédit Mutuel			3 205.87	3 014.87	132	Région	0.00	0.00
515	Livret A			11 061.55	9 404.30	133	Département	0.00	0.00
530	Caisse			353.20	439.70	134	Commune	0.00	0.00
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE				14 620.62	12 858.87	135	Agence Nationale du Sport	0.00	0.00
4687	Produits à recevoir			0.00	0.00	136	Autres	0.00	0.00
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00	0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION		0.00	0.00
						151	Provisions	0.00	0.00
						194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
						421	Rémunérations dues	0.00	0.00
						442	PAS	0.00	0.00
						450	Groupe et Associés	0.00	0.00
						4686	Charges à payer	0.00	0.00
						487	Recettes Constatées d'Avance	-436.00	0.00
TOTAL ACTIF				14 620.62	12 858.87	TOTAL PASSIF		14 620.62	12 858.87



COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2025/2026 LES ARCHERS PATARAS: Global



Dépenses			RECETTES		
INTITULÉ	MONTANT	N-1	INTITULÉ	MONTANT	N-1
604 Achats d'études et prestations de services	50.00	50.00	7061 Locations de salles	0.00	0.00
605 Achats de matériel et équipements	8 602.81	4 819.85	7062 Locations de matériel	0.00	0.00
6051 Consommables (achats non stockés)	0.00	0.00	7063 Publicité	0.00	0.00
6064 Fournitures administratives	0.00	173.88	7064 Mise à disposition matériel	0.00	0.00
607 Achats	989.36	1 852.39	7071 Ventes équipements	0.00	0.00
TOTAL 60 - ACHATS	9 642.17	6 896.12	7072 Ventes matériel	0.00	0.00
615 Travaux, entretien et réparation	0.00	0.00	7073 Ventes aux Membres	68.84	557.00
616 Assurance	196.79	193.96	708 Services rendus aux membres	0.00	0.00
TOTAL 61 - DÉPENSES EXTERNES	196.79	193.96	7081 Production d'activités	0.00	0.00
622 Honoraires	0.00	0.00	TOTAL 70 - VENTES	68.84	557.00
623 Publicité, publications	0.00	0.00	741 Etat Ministères	0.00	0.00
625 Déplacements, missions et réceptions	384.30	1 874.13	742 Comité Régional	90.00	270.00
6261 Frais Postaux	0.00	0.00	743 Comité Départemental	0.00	0.00
6262 Télécommunications	0.00	0.00	744 Municipalité	4 000.00	2 000.00
627 Frais bancaires	0.00	0.00	745 Subvention Agence Nationale du Sport	0.00	0.00
628 Divers	0.00	0.00	746 Subvention DDCS	0.00	0.00
TOTAL 62 - AUTRES DÉPENSES EXTERNES	384.30	1 874.13	747 OMS - Autres subventions publiques	2 800.00	400.00
631 Impôts et taxes sur rémunérations	0.00	0.00	748 Autres subventions privées	0.00	0.00
TOTAL 63 - IMPÔTS ET TAXES	0.00	0.00	TOTAL 74 - SUBVENTIONS	6 890.00	2 670.00
650 prélèvement FFTA	2 770.00	1 796.00	750 Cotisations membres	4 790.38	3 533.00
651 Manifestations sportives	877.47	698.05	751 Manifestations sportives	3 881.77	2 941.02
652 Manifestations extra - sportives	180.00	0.00	752 Animations	0.00	0.00
TOTAL 65 - AUTRES DÉPENSES	3 827.47	2 494.05	758 Produits divers - dons	460.24	237.18
			TOTAL 75 - AUTRES RECETTES	9 132.39	6 711.20
			761 Produits financiers	157.25	228.68
			TOTAL 76 - RECETTES FINANCIÈRES	157.25	228.68



COMPTE DE RESULTAT - Exercice 2025/2026 LES ARCHERS PATARAS: Global



			771 Produits Exceptionnels	0.00	0.00
			TOTAL 77 - RECETTES EXCEPTIONNELLES	0.00	0.00
			787 Utilisation de fonds propres	0.00	0.00
			TOTAL 78 - REPRISES PROVISIONS	0.00	0.00
TOTAL DÉPENSES	14 050.73	11 458.26	TOTAL RECETTES	16 248.48	10 166.88
Résultat : 2 197.75			N-1 : -1 291.38		
86 Contributions volontaires en nature	13 634.00	8 100.00	87 Contributions volontaires en nature	13 634.00	8 100.00
TOTAL	29 882.48	18 266.88	TOTAL	29 882.48	18 266.88

ANNEXE 4 – RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX ÉCRITURES DE L'ASSOCIATION « LES ARCHERS PATARAS »

RAPPORT DU CONTRÔLEUR AUX ÉCRITURES DE L'ASSOCIATION « LES ARCHERS PATARAS »

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui m'a été confiée lors de la dernière Assemblée Générale de l'association « LES ARCHERS PATARAS », j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que j'ai menées en présence,

De la trésorière Madame Stéphanie MARTIN.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2025-26.

J'ai pu valider par sondage aléatoire un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. J'ai également vérifié le solde en banque au 31 août 2026.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Pour la qualité du travail accompli je remercie madame Stéphanie MARTIN pour la bonne présentation des pièces comptables de l'association, ce qui a facilité mon travail de vérification.

En conclusion, je propose de donner quitus à la trésorière du club « LES ARCHERS PATARAS ».

Marsannay-la-Côte le : 3/11/26

Le contrôleur aux écritures

Anne DAULIN



La trésorière

Stéphanie MARTIN



ANNEXE 5 – BILAN D'ACTIVITÉ 2025-2026

Rappel de l'objet et du fonctionnement de l'Association « Les Archers Pataras »

L'objet de notre club sportif « Les Archers Pataras » est bien évidemment relatif à la pratique du tir à l'arc de tout niveau, de la découverte à une pratique en compétition, en passant par l'activité de loisir. Notre association souhaite également que perdure les échanges entre ses adhérents de tous niveaux dans l'esprit convivial qui est le sien depuis toujours.

L'administration du club se fait via un **conseil d'administration qui se réunit en moyenne tous les 2 mois** : durant ces réunions, la vie du club, les moyens nécessaires, l'affectation des actions sont décidés.

Sur la saison 2025-2026, **6 réunions de conseil d'administration se sont tenues sur la saison 2025-2026 (août, octobre, novembre, février mai et juillet).**

La communication tant interne qu'externe est assurée par la présidence, qui assure ainsi les échanges avec les élus de la mairie et de l'OMS, et représente également le club lors des réunions ouvertes du Comité départemental ou du Comité régional.

Les moyens de communication interne identifiés comme préférentiels par nos adhérents sont utilisés afin d'informer chacun des compétitions mais aussi des activités du club : manifestations au sein du club, horaires, séances de travail collectives, ... La page internet relative aux activités du club, archerspataras.sportsregions.fr, est alimentée très régulièrement, le calendrier tenu à jour, des photos sont ajoutées pour illustrer tant les regroupements conviviaux que les podiums des compétiteurs, elles sont fournies par les uns et les autres. Les comptes sont tenus par la trésorière Stéphanie.

La mise en place d'un groupe "compétiteur" sur WhatsApp permet des échanges spontanés et l'encouragement des compétiteurs. Il permet aussi d'organiser du covoiturage entre compétiteurs.

Le 1er objectif du club est d'accueillir les pratiquants

Nos **trois lieux d'entraînement** ont été mobilisés pour permettre d'avoir une pratique sur toute l'année selon la pratique de chacun :

- **Le gymnase du Rocher** est utilisé pour le tir en salle de septembre à mars ; La cohabitation avec le basket et la libération de la salle le mercredi soir est parfois délicate mais cela reste gérable. Le sol de la salle a été rénové durant l'été 2025 et il a été constaté que le gymnase était moins froid en période hivernale et plus lumineux qu'avec l'ancien revêtement.
- **Stade de la rente Logerot** avec le tir extérieur et la préparation au parcours d'avril à septembre : le changement d'horaires pour les adultes est propice à la venue de certains mais rend difficile la présence d'autres sur ces créneaux. La fréquentation a été en baisse cette année liée à une météo difficiles (canicules et sécheresses) ; ce site reste important pour la préparation des archers qui font des compétitions en extérieur. Nous pouvons remercier la Mairie pour l'entretien de la pelouse.

- **Parcours du Sapin du Garde** d'avril à septembre : ce site est principalement fréquenté par ceux qui font de la compétition ; il a été préparé et entretenu par des bénévoles actifs qui mettent leurs outils au service du club. Les bénévoles seront toujours les bienvenus sur ce site qui accueille maintenant 20 cibles à demeure (4 nouvelles cibles ont été installées au cours de la saison). Nous avons également finalisé l'installation du nouveau parcours qui servira dès le 1^{er} concours de tir sur cibles 3D, en juin 2026. Un grand merci à Georges & Pascal pour leur aide précieuse lors du débroussaillage pour la mise en place du parcours 3D.

Les ouvertures sont organisées sur la base du bénévolat et il convient de remercier ceux qui se rendent disponibles pour la pratique de tous.

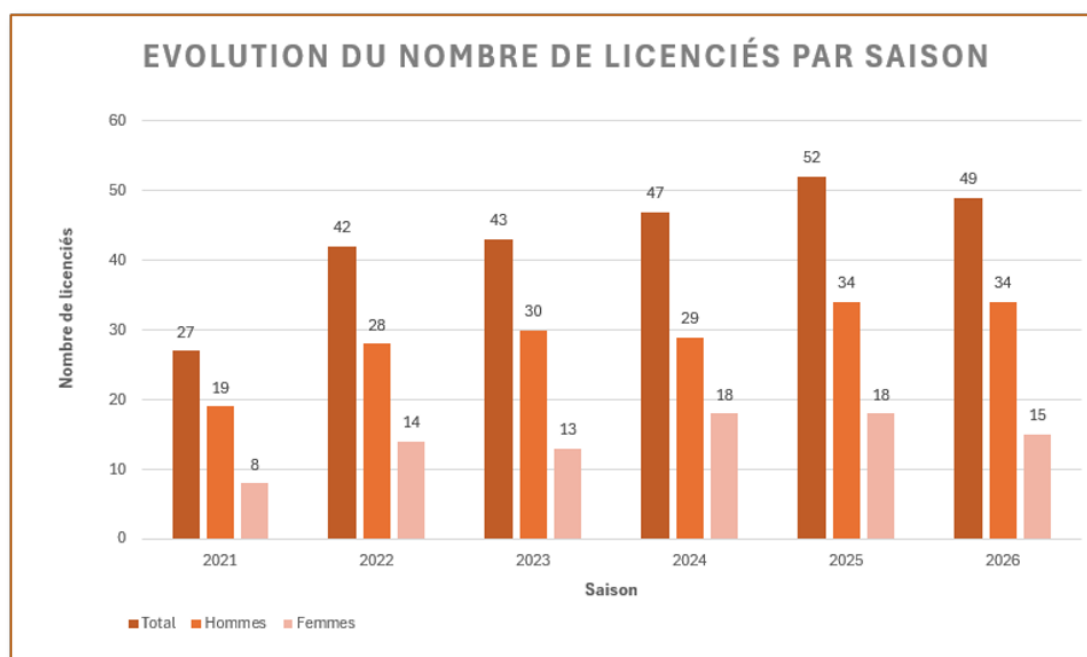
Les portes ouvertes de début de saison se sont tenues sur plusieurs dates à la salle du Rocher.

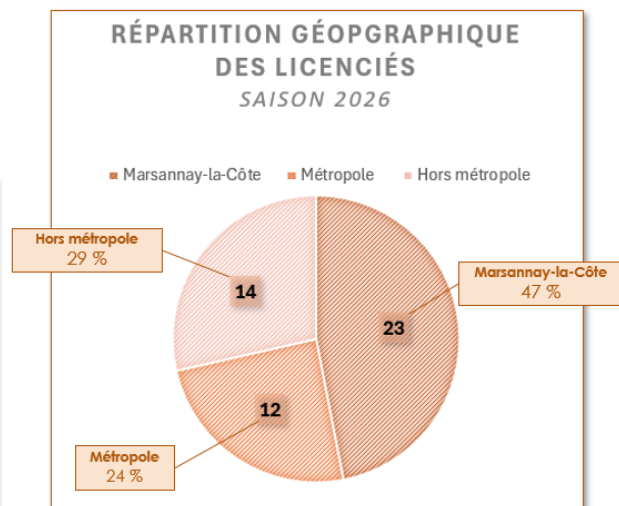
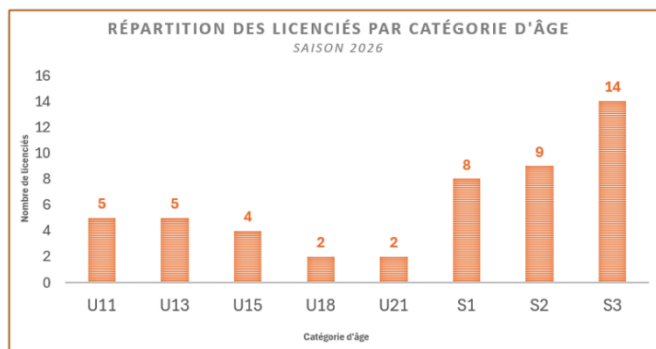
Merci à Jésus et Yves pour le temps consacré tout au long de la saison en salle à la découverte de notre sport par de nouvelles personnes et notamment auprès des jeunes.

Nos licenciés

Pour la saison 2025-2026, 49 personnes étaient licenciées.

Ces 49 licenciés sont répartis entre 34 hommes (70%) et 15 femmes (30%).





Le 2ème objectif est l'acquisition de la technique, qui implique l'encadrement des archers

Les nouveaux archers sont encadrés le lundi soir pour les adultes et le vendredi soir pour les jeunes sous l'autorité d'entraîneurs fédéraux : Jésus MOLINA et Yves GRENETTE. Ils ont été rejoints en cours d'année par Elias KAMARATOS, qui les aide à l'encadrement des jeunes le vendredi soir.

La progression des uns et des autres a été mesurée au cours de la saison grâce au passage de plumes et de flèches de progression.

Autre objectif : faire découvrir le tir à l'arc au plus grand nombre, permettre à tous de se rencontrer

- **Portes ouvertes**

Comme chaque année depuis 2025, le club a ouvert ses portes à ceux qui souhaitent découvrir ce sport et essayer de tirer à l'arc.

Ces portes ouvertes ont eu lieu sur les créneaux d'entraînement entre le 3 et le 12 septembre 2025, s'étalant sur 2 semaines.

- **Animation de fin d'année**

L'animation de fin d'année s'est tenue le 28 décembre 2025, pendant les vacances de Noël, au gymnase du Rocher. Le thème de cette année était le curling.

Cette animation s'est achevée par un moment de convivialité.



29 décembre, animation de Noël



- **Abat-oiseau**

Le traditionnel Abat-oiseau s'est tenu le 4 avril 2026 au stade de la Rente Logerot. Ouvrant officiellement la saison extérieure, cet événement permet, à tous les archers qui le souhaitent, de tirer chacun leur tour et essayer d'atteindre un oiseau en bois, d'une surface de 2.5 par 5 cm. Ce fut l'occasion de pratiquer et de passer un moment convivial pour identifier de nouveaux rois et reines chez les jeunes, les débutants, les arcs à poulies et les arcs classiques.

Les oiseaux ont été fabriqués par Yves et Gisèle GRENETTE.



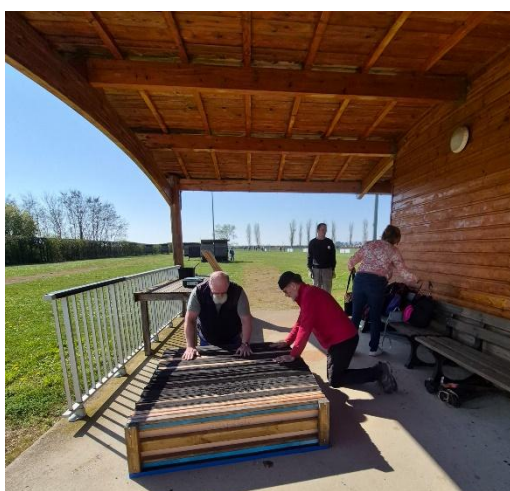
- **Participation à Marsa sport**

Le 21 mai 2026, le club a de nouveau participé au regroupement Marsa sport. Sur un total de 24 classes, Les Archers Pataras ont fait découvrir le tir à l'arc sur une journée à 6 classes composées de 12 à 16 élèves (3 classes le matin et 3 classes l'après-midi).

L'activité a été bien accueillie de manière générale. Chaque enfant a tiré au moins 3 flèches pour essayer puis était libre de revenir tirer par la suite.

- **Ateliers d'entretien et réparation du matériel du club**

Le club a organisé, au cours de la saison 2025-2026, des ateliers d'entretien des cibles extérieures (à la reprise de la saison extérieures) et de réparation/tri de flèches.



- **Repas des bénévoles et moments de convivialité**

Afin de remercier les bénévoles pour leur investissement dans les activités du club, de l'organisation des concours et de leur aide tout au long de l'année, une soirée en partie payée par le club a été organisée au Bowling de Marsannay-la-Côte.

Au cours de l'année, la plupart des événements, organisation de concours et ateliers se sont clôturés par des moments de convivialité, autour d'un repas ou d'un pot de l'amitié.



- **Concours pour élire le nouveau logo du Comité Départemental de Côte d'Or**



Courant 2026, le Comité Départemental de Côte-d'Or a lancé un concours dans le but de remettre au goût du jour leur logo. Sur 6 participations, c'est le logo de Fabien JOLY, un de nos archers, qui a remporté le concours. Félicitations à lui !

Saison sportive

Notre club a organisé des compétitions en salle et à l'extérieur. Le programme de l'année a toutefois été perturbé par les fortes contraintes climatiques de l'été 2026.

- **Un concours en salle à 18 m** : Les 25 et 26 octobre 2025, avec **92 archers** sur 2 départs ;



- **Un concours spécial débutant** : le 4 janvier 2026, avec **18 participants** et **1 compétiteur en para-tir à l'arc** ;



- **Un concours avec phase finales** : le 5 janvier 2026, avec **56 compétiteurs**. Il s'agit d'une première pour notre club. Cette compétition a rencontré un grand succès et les archers ont été au rendez-vous ;
- **Un concours amical 3D/Campagne/Nature** : le 15 juin 2026, qui permettait à ceux qui le souhaitaient de découvrir les 3 disciplines de parcours lors d'une rencontre amicale. Il a cependant été **annulé suite au faible nombre d'inscrits** ;
- **Un concours sur cibles 3D** : le 16 juin 2026, support du championnat départemental, avec **81 archers** sur 2 départs. Cette compétition a rencontré un franc succès, notamment car il s'agit d'un des seuls concours sur cibles 3D de Côte-d'Or.

Les archers ayant participé à ce concours ont globalement été satisfaits, notamment du soin apporté à la protection des cibles. Mais certaines remarques ont été faites sur la difficulté du parcours et de la diversité des cibles 3D. Ces remarques seront prises en compte pour l'organisation du prochain concours, lors de la saison 2026-2027.



- **Un Concours de tir en campagne** : le 19 juillet 2026. Cette compétition, qui aurait dû être le support du championnat départemental, a malheureusement dû être **annulé à cause du risque sévère de feux de forêts** (décision préfectorale).

NIVEAUX DES RISQUES DES FEUX DE FORÊTS EN CÔTE-D'OR

- 1 Auxois : **RISQUE SÉVÈRE**
- 2 La Plaine : **RISQUE SÉVÈRE**
- 3 Seuil Bourguignon et Montagne Sud : **RISQUE SÉVÈRE**
- 4 Montagne Nord : **RISQUE SÉVÈRE**
- 5 Plateau Bourguignon Est : **RISQUE SÉVÈRE**
- 6 Sud-Ouest Châtillonnais et Montbardois : **RISQUE SÉVÈRE**
- 7 Nord Châtillonnais : **RISQUE SÉVÈRE**
- 8 Morvan : **RISQUE SÉVÈRE**



Retrouvez la zone correspondant à votre commune sur cote-dor.gouv.fr

Figure 1 - Extrait de la communication de la Préfecture de Côte-d'Or du 16 juillet 2026 relatif au risque de feux de forêts

Bilan sportif

Le tir à l'arc regroupe 5 types de compétitions (18 m en salle, TAEI, 3D, Campagne et Nature). Nos archers ont participé à des compétitions de tir à 18 m en salle, du tir en campagne et du tir sur cibles 3D. Pas de TAEI ni de tir en nature cette année.

Salle :

- **6 compétiteurs** ont participé à des compétitions en salle (Stéphanie, Marine, Anne-Laure, Marc, Elias et Florent) : **pas de participation au championnat de France cette saison.**
- Championnat départemental individuel : 2 archers ont participé (Stéphanie et Marine). **2 Médailles d'Argent.**
- Championnat régional individuel : 1 participation (Marine) avec une 9ème place.
- Trophée des Mixtes avec manche départementale : 2 équipes ont participé (classique et barebow), mais aucune sélection pour le Trophée des Mixtes National.

Tir en campagne :

- **4 archers** (Stéphanie, Marine, Anne-Laure et Marc) font des compétitions de tir en campagne. Stéphanie s'est sélectionnée pour le Championnat de France et a atteint la 5ème place.
- Championnat départemental individuel : **Annulé à cause de la sécheresse.**
- Championnat régional individuel : 3 participants (Marine, Anne-Laure et Marc) avec **1 médaille d'Or** pour Anne-Laure, **1 médaille d'Argent** pour Marine et une 4ème place pour Marc.

Tir sur cibles 3D :

- 2 archers (Stéphanie et Marine) ont fait des compétitions de tir en 3D : **pas de participation au Championnat de France.**
- Championnat Départemental individuel : 2 participants (Stéphanie et Marine) avec **2 médailles d'Or.**

Sur la saison 2025-2026, les compétiteurs des Archers Pataras ont participé à **29 compétitions comprenant entre 1 à 6 archers** :

- 12 compétitions de tir à 18 m ;
- 13 compétitions de tir en campagne ;
- 4 compétitions de tir sur cibles 3D.

Concernant la localisation des compétitions, elles se répartissent de la façon suivante :

	Métropole dijonnaise	Région BFC	Hors région BFC	Total par discipline
Tir à 18 m en salle	7	5	0	12
Tir en campagne	2	3	8	13
Tir sur cibles 3D	1	2	1	4
TOTAL	10	10	9	29

Malgré une saison marquée par un bon nombre de compétitions, le nombre de compétiteurs a bien diminué par rapport à la saison 2024-2025 (passé de 12 compétiteurs à 6). Cela implique également le nombre de participation aux Championnats de France (1 seule sélection cette année).



Investissements du club

Comme l'an passé, des **investissements** ont été réalisés par le club pour disposer d'installations fonctionnelles pour les archers : petit matériel pour les archers (poignée, branches, flèches, etc.), achats de matériel pour renouveler la ciblerie de la salle (remplacement des stramit par des lamelles en mousse) et achat de cibles 3D.

Toutes les activités d'animation ou de compétition, organisées au sein du club, nécessitent une **coordination et la présence de bénévoles**, je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont consacré du temps à ces activités. Merci également à ceux qui ont passé du temps à **l'entretien régulier des installations au bénéfice de tous. Merci à ceux qui font des photos et qui permettent de conserver des souvenirs des manifestations du club !**

ANNEXE 6 – BUDGET PRÉVISIONNEL EXERCICE 2026-2027



BUDGET PREVISIONNEL - 2027 LES ARCHERS PATARAS



Dépenses			Recettes		
INTITULÉ		MONTANT	INTITULÉ		MONTANT
604	Achats d'études et prestations de services	50.00	7062	Locations de matériel	0.00
605	Achats de matériel et équipements	3 000.00	7071	Ventes équipements	0.00
6064	Fournitures administratives	180.00	7072	Ventes matériel	0.00
607	Achats	1 800.00	7073	Ventes aux Membres	70.00
615	Travaux, entretien et réparation	0.00	742	Comité Régional	0.00
616	Assurance	200.00	743	Comité Départemental	0.00
622	Honoraires	0.00	744	Municipalité	3 000.00
623	Publicité, publications	0.00	745	Subvention Agence Nationale du Sport	0.00
625	Déplacements, missions et réceptions	1 000.00	747	OMS - Autres subventions publiques	400.00
627	Frais bancaires	0.00	748	Autres subventions privées	0.00
628	Divers	0.00	750	Cotisations membres	2 900.00
631	Impôts et taxes sur rémunérations	0.00	751	Manifestations sportives	2 000.00
650	prélèvement FFTA	1 800.00	752	Animations	0.00
651	Manifestations sportives	500.00	758	Produits divers - dons	0.00
652	Manifestations extra - sportives	0.00	761	Produits financiers	160.00
			771	Produits Exceptionnels	0.00
			787	Utilisation de fonds propres	0.00
TOTAL DÉPENSES		8 530.00	TOTAL RECETTES		8 530.00
Résultat : 0.00					
86	Contributions volontaires en nature	0.00	87	Contributions volontaires en nature	0.00
TOTAL		8 530.00	TOTAL		8 530.00